

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE
LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

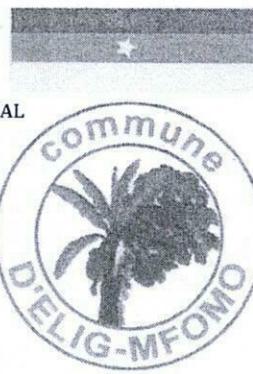
RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ

COMMUNE D'ELIG-MFOMO

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF
DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

LEKIÉ DIVISION

ELIG-MFOMO COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TENDER'S BOARDS

AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION

N°002/ DC/COMMUNE-ELIG-MFOMO/CIPM/2025 DU 14.09.25
POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LEKOUKOUA
DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE. »

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2025, Le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour l'acquisition du matériel de bureau de la case communautaire de Lekoukoua dans la Commune d'Elig-Mfomo, dans le Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment *l'acquisition* des chaises et tentes pour le service logistique de la Commune d'Elig-Mfomo.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires de droit Camerounais installées au Cameroun, exerçant dans le secteur logistique et répondant aux critères de qualifications indiquées dans la présente Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL de l'exercice 2025.

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables au Service Technique, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier peut être obtenu au Service Technique de la Mairie d'Elig-Mfomo dès

publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat de la DC*

de quinze mille (15 000) Francs CFA., payable - à la Recette Municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) de F CFA.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré au tarif réglementaire en vigueur, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 de la DDC dont le montant s'élève à **deux cent mille (200 000) F CFA** assortie du récépissé de consignation (CDEC) et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, la cotation en sept (07) exemplaires (dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Mairie d'Elig-Mfomo, au plus tard le 29-09-25 à 12 heures et devra porter la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°002/ DC/COMMUNE-ELIG-MFOMO/CIPM/2025 DU 16-09-25
POUR L'ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LEKOUKOUA
DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 29-09-25 à 13 heures par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage dans la salle des actes de la Mairie d'Elig-Mfomo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées sous enveloppe et remise sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ; • Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
 - *Les plis non-conformes au mode de soumission.*
 - les plis sans indication de l'identité de la Demande de Cotation ;
 - Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;
- Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la DC sera déclarée irrecevable.** Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13- Critères d'évaluations

13.1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- b- De l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission ;
- c- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d- *De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;*
- e- *De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;*
- f- *De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;*
- g- *De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE, le SDP) ;*
- h- *De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant le cas échéant ;*
- i- De la non-conformité du modèle de soumission.

13.2- Critères essentiels :

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- Les références du soumissionnaire ;
- Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) le cas échéant ;
- La capacité financière ;
- La qualification et l'expérience du personnel le cas échéant ;
- Les moyens logistiques ;
- La méthodologie ;
- Le délai d'exécution.

14-Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de *soixante (60)* jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15-Tranches/Allotissement

Les travaux objet de ce marché sont en un lot unique.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs **Cotations** pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des **Cotations**.

18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie d'Elig-Mfomo, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du Maître d'Ouvrage au numéro **677 97 98 68**. et de l'ARMP.

Elig-Mfomo le 19-09-25
Le Maire

(Maître d'Ouvrage/ Autorité
contractante)



*Ayissi Stanislas
Maire*

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE
LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ

COMMUNE D'ELIG-MFOMO

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF
DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

LEKIÉ DIVISION

ELIG-MFOMO COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TENDER'S BOARDS

Request for Quotation Notice

N° 002/RQ/C-EMO/TS/TB/2025 OF 16-03-25 FOR THE SUPPLIES OF ACQUISITION OF EQUIPMENT OF HOUSE FOR THE BENEFIT OF THE TOWN OF ELIG-MFOMO, LEKIE DIVISION, CENTER REGION.

FINANCE: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET, FISCAL YEAR 2025

1. Subject of the Request for Quotation

Within the framework of execution to the MINDDEVEL Public Investment Budget, fiscal year 2025, the Mayor of Elig-Mfomo, *Project Owner* launches a consultation for acquisition of a loading shovel for the benefit of the town of Elig-Mfomo.

2. Nature of services

The necessary equipment covered by this Request for Quotation constituted in one lot essentially concerns the following elements: acquisition of a loading shovel.

3. Participation and origin

The participation in this Request for Quotation is open to services providers *to all companies under Cameroonian law with skills in the field of loading shovel* and meeting the qualification criteria indicated in this Request for Quotation File.

4. Financing

The Services subject of this Request for Quotation shall be financed by MINDDEVEL Public Investment Budget of the 2025 Financial year,

5. Submission method

The mode of submission selected for this consultation is offline

6. Consultation of the Request for Quotation File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the services of the PO at contract board, as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform to the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm).

7. Acquisition of the Request for Quotation file

The hard copy of the file may be obtained from the municipality of Elig-Mfomo, contract board, , as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of (25 000) CFA Francs into Elig-Mfomo's Council. Said receipt must specify the number of the call for tenders. When withdrawing the file, bidders must present the original of the receipt by registering.

8- Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is one hundred million.

9-Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 10 of the Request for Quotation File (RQF), of an amount of (500 000) *CFA francs*, and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids.

The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be inadmissible.

10-Submission of Quotations

Each quotation shall be drafted in English or French.

- **For the offline bidding**, the quotation in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such shall reach to the contracts service of Elig-Mfomo's council, not later than 29-09-25 at 12 PM and shall carry the inscription:

« REQUEST FOR QUOTATION NOTICE

N° 002 /RQ/C-EMO/TS/2025 OF 16-09-25 FOR THE SUPPLIES OF ACQUISITION OF EQUIPMENT OF HOUSE FOR THE BENEFIT OF THE TOWN OF ELIG-MFOMO, LEKIE DIVISION, CENTER REGION. »

“To be opened only during the bid-opening session”.

11-Opening of bids

The opening of bids will take place on 29-09-25 at 1.00 pm sharp by the Internal Procurement Commission

(CIPM), in the meeting room of the Elig-Mfomo Council

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly authorised. Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the Quotation notice. In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

12-Admissibility of Quotations

The administrative documents, the technical and the financial quotations must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderer;
- Bids submitted after the closing date and time for submission;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Failure to comply with the number of copies specified in the Request for Quotation File (RQF) or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the RQF shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the RQF shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to the consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

13 Estimated exécution period

The maximum time frame provided for by Project Owner for the execution of the services subject of this Request for Quotation is *ninety* (90) days. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

14- Tranches/Allotment

This works has a unique lot.

15-Award

The Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

16-Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed by their **Quotations** during *90 days* from the deadline set for the submission of **Quotations**.

17-Additional information

Additional information may be obtained during working hours from /technical service, or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

18-Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the PO/DPO at **677 97 98 68** and ARMP.

Elig-Mfomo, on 12-09-25

The Mayor of Elig-Mfomo

(Project Owner)



*Ayissi Stanislas
Maire*

Copies

- ARMP
- DDMAP/LEKIE;
- Chairperson of the TB/Elig-Mfomo
- Posting/File (for information/publication)